

Le parc zoologique de la Ville de Paris a fait peau neuve grâce à l'intervention du groupe Caisse des Dépôts

Paris, le 7 avril 2014 – Après six ans de fermeture au public, le zoo de Vincennes rebaptisé « Parc zoologique de la Ville de Paris » ouvrira ses portes au grand public le 12 avril. Plus qu'une attraction culturelle forte, ce zoo « nouvelle génération », que le groupe Caisse des Dépôts a financé en partie, a pour ambition de devenir un miroir de la biodiversité et un vecteur de sensibilisation aux problématiques environnementales.

Le groupe Caisse des Dépôts contribue, par la modernisation de cet équipement public, à la redynamisation du territoire.

Depuis sa création en 1934, ce joyau du patrimoine parisien n'avait fait l'objet d'aucune rénovation importante, à l'exception du Grand Rocher. Pourtant en 2008, à sa fermeture, le constat fut sans appel : la vétusté des installations menaçait la sécurité des visiteurs... Conscient de l'importance de participer à la rénovation d'un site aussi emblématique, le groupe Caisse des Dépôts s'est engagé dans ce chantier. **Il est notamment intervenu en financement via un partenariat public-privé qui représente une première en France concernant ce type d'équipement.**

L'enjeu de cette opération a été de préserver un patrimoine tout en construisant un zoo « nouvelle génération » dont les préoccupations principales ont été la biodiversité et le bien-être animal. Exit les cages, les animaux évolueront désormais dans leurs milieux naturels, reconstitués avec un réalisme fascinant... mais aux vertus avant tout pédagogiques.

Pour mener à bien ce projet, il a fallu intégrer en amont les questions relatives à la sécurité des animaux et du public et à l'impact des travaux sur l'environnement. Plus d'une année et demie de réflexion et de concertation a été nécessaire à la mise en place d'un protocole d'actions. Très strict, il visait notamment à faire cohabiter au mieux, pendant les travaux, l'activité humaine et les animaux, réintroduits progressivement sur le site.

Le groupe Caisse des Dépôts a été présent à chaque étape du projet et a joué un rôle essentiel dans la phase de dialogue compétitif. Il a entraîné les partenaires industriels dans une démarche coût-objectif, dans l'intérêt du projet. Il a permis, à travers une approche pragmatique adaptée aux contraintes budgétaires de la personne publique, de concevoir et de réaliser un projet ambitieux – construire le plus beau zoo possible – dans la limite des moyens disponibles.

En tant que tiers investisseur de confiance, le groupe Caisse des Dépôts a ainsi démontré son engagement au service de la qualité intrinsèque du projet, alliant sécurité, pérennité, optimisation des usages et innovation des parcours de découverte pour le visiteur, dans une équation économique d'ensemble qui a respecté la commande de la personne publique.



Le contrat de partenariat fait bénéficier le donneur d'ordre public d'une approche en coût global, dans laquelle le groupement privé prend des engagements forts sur les prix, les délais de réalisation, les performances de l'ouvrage construit et la qualité d'usage. **Cet engagement de résultat, sur une durée longue, sécurise l'investissement et sa valorisation à long terme. Il est au cœur des missions du groupe Caisse des Dépôts.**

Chiffres clés :

- **Création d'une société de projet Chrysalis, regroupant :**
 - la Caisse des Dépôts (33%) et Icade (16%)
 - Bouygues (16%)
 - le Fonds d'investissement et de développement des partenariats public-privé des Caisses d'Epargne « Fideppp » (35%)
- **Coût d'investissement du projet : 158 M€**
- **Prêt sur fonds d'épargne accordé par la Caisse des Dépôts : 58 M€**
- **Fonds propres investis par la Caisse des Dépôts : 3,6 M€**
- **Durée du contrat : 25 ans**

Contact presse

Service de presse : +33 (0)1 58 50 40 00

Ce communiqué est consultable sur www.caissedesdepots.fr

